



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS



Paris le, 12 novembre 2014

Les Présidents de club du département de PARIS

Objet : Championnats départementaux arbalète Field 18m 2015

ATTENTION : Date limite d'envoi le 6 Novembre 2014

Madame, Monsieur le Président,

Les championnats départementaux, cités en titre, seront organisés par le C.D.T.P. le dimanche **16 Novembre 2014, de 13 h à 18 h**, au centre sportif situé à l'adresse suivante :

Gymnase Caillaux, 3 rue Caillaux 75013 PARIS

Les règles qui seront appliquées aux disciplines et catégories seront celles du **R.G.S.** concernant la saison hiver. **Les tirs s'effectueront à 18m, sur cible 18m.**

Par conséquent, tout tireur qui participera à cette compétition, devra obligatoirement respecter toutes les règles en vigueur pour la saison sportive en cours.

Pour mémoire, vous trouverez, ci-dessous, quelques extraits des règles du R.G.S., tels que :

■ **PARTICIPATION :**

- 1) Ne pourront participer à cette compétition du R.G.S. que les tireurs :
 - * En possession de la licence F.F.Tir de la saison concernée portant validation :
 - du médecin attestant de l'aptitude au tir sportif,
 - du Président du club certifiant, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale,
 - * Régulièrement inscrits à la compétition concernée, **leur club ayant acquitté** les droits afférents à celle-ci.
- 2) La licence ne comportant pas de photo, une pièce officielle justifiant de l'identité pourra être demandée.
- 3) Chaque discipline comportera un tir complet, conforme aux règlements internationaux (règlements I.A.U.), dans les catégories mentionnées dans le R.G.S.
- 4) L'épreuve aura un classement par équipe de club, pour chaque catégorie faisant l'objet d'un classement individuel (voir les tableaux du R.G.S.)
- 5) A la fin de chaque volée, les tireurs devront vérifier la transcription des points sur leur feuille de score.

Les championnats départementaux feront également l'objet des règles suivantes :

■ **CONDITIONS D'ACCÈS :**

La compétition sera ouverte à tous les tireurs licenciés dans une société adhérente au C.D.T.P. et à jour de sa cotisation annuelle.

Les tireurs licenciés dans une société d'un autre département pourront participer aux championnats départementaux, mais ils ne pourront figurer qu'en H.C. (Hors-Classement) dans le palmarès.

■ **CONDITIONS D'ENGAGEMENT :**

Les engagements des tireurs devront être effectués sur des fiches identiques aux modèles ci-joints, **correctement renseignés et ne pas comporter d'omission.**

■ **PRIX DES ENGAGEMENTS :**

Le prix des engagements par tireur sera le suivant :

CLUB A JOUR DE SA COTISATION ANNUELLE ET CLUB D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

INDIVIDUEL : 15 Euro **Tout tireur qui s'engage provoque des frais incompressibles.**

ÉQUIPE : 20 Euro **Par conséquent, en cas d'absence les frais d'engagement ne seront pas remboursés**

La fiche récapitulative d'inscription club devra être correctement renseignée

■ **DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

Les fiches d'inscription : individuelle, équipes de club et récapitulative de club, **accompagnées du chèque du club correspondant au montant total des engagements individuels et équipes, libellé à l'ordre du C.D.T.P.,** devront être expédiées à :

M. MÉCHIN Charles

66 rue de l'Égalité Apt 2305

92130 ISSY-les-MOULINEAUX

avant le : 6 Novembre 2014 à 12 Heures . (le cachet de la poste faisant foi).

Seuls les envois complets seront pris en considération.

Après la date limite d'inscription, les tireurs non inscrits devront se présenter sur le lieu de la compétition, 1 heure avant le début de la série désirée, pour pouvoir s'inscrire dans la mesure où il restera des places disponibles.

■ **PLAN DE TIR :**

Le plan de tir sera établi en fonction des engagements reçus et expédié aux clubs au plus tôt.

En outre, le C.D.T.P. se réserve le droit d'y apporter les modifications jugées utiles dans le cadre de l'organisation technique de la compétition, y compris par ajout ou retrait d'une série.

■ **CLASSEMENT :**

Le titre de **CHAMPION DE PARIS** individuel et par équipe sera décerné dans chaque catégorie.

■ **RÉCOMPENSES :**

La remise des médailles sera effectuée lors d'une soirée spécifique au Siège du CDTP (note à suivre).

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL :

Des médailles OR, ARGENT et BRONZE, seront remises aux trois premiers dans chaque catégorie.

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL PAR ÉQUIPE :

Des plaquettes seront remises aux trois premières équipes dans chaque catégorie.

NOTA : Attention aux éventuels contrôles antidopage

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS
28 rue Lamartine
75009 PARIS

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 2015
ARBALÈTE FIELD 18m

Gymnase Caillaux, 3 rue Caillaux 75013 PARIS le 16 Novembre 2014, de 13 à 18 heures

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

LICENCE N° ASSO N° 1 0 7 5

CLUB LIGUE

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE CATÉGORIE D'ÂGE SEXE (M ou F)

Adresse du tireur

Code Postal Ville

Tél Dom. Tél Bur.

(1) Cas Particuliers : Étranger Handicapé

Épreuve (1)	Catégorie de Surclassement	Séries (2)	
		1 ^{er} Choix	2 ^{ème} Choix
025 Arbalète field 18m			

TOUTE ERREUR OU OMISSION ENTRAÎNERA LA NULLITÉ DE LA FICHE

(1) Cochez la case correspondante

(2) Inscrivez un numéro de série pour chaque choix (en cas de manque de place dans la série choisie et sans précision de 2e choix, vous serez inscrit dans n'importe quelle série où il y aura de la place)

En cas de force majeure, précisez vos obligations

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS

28 rue Lamartine

75009 PARIS

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 2015

ARBALÈTE FIELD 18m

Gymnase Caillaux, 3 rue Caillaux 75013 PARIS le 16 Novembre 2014, de 13 à 18 heures

FICHE D'INSCRIPTION DES ÉQUIPES

ASSO N°

1	0	7	5			
---	---	---	---	--	--	--

NOM

Épreuve n° Nom Catégorie

ÉQUIPIERS

1 Nom Prénom N° Licence

2 Nom Prénom N° Licence

3 Nom Prénom N° Licence

Épreuve n° Nom Catégorie

ÉQUIPIERS

1 Nom Prénom N° Licence

2 Nom Prénom N° Licence

3 Nom Prénom N° Licence

Épreuve n° Nom Catégorie

ÉQUIPIERS

1 Nom Prénom N° Licence

2 Nom Prénom N° Licence

3 Nom Prénom N° Licence

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS
28 rue Lamartine
75009 PARIS

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 2015
ARBALÈTE FIELD 18m

Gymnase Caillaux, 3 rue Caillaux 75013 PARIS le 16 Novembre 2014, de 13 à 18 heures

FICHE D'INSCRIPTION RÉCAPITULATIVE

ASSOCIATION N° : 10 75 ...

NOM :

RESPONSABLE :

Nom :

Prénom :

Adresse : N° :

Rue :

Code Postal :

Ville :

Téléphone : Dom :

Bureau :

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS :

Nbre x 15 Euro = Euro

ENGAGEMENTS ÉQUIPES :

Nbre x 20 Euro = Euro

TOTAL = Euro

Ci-joint, un chèque d'un montant de : Euro libellé à l'ordre du C.D.T.P. , représentant la totalité des engagements individuels et équipes du club.

DATE :

Signature du responsable

A expédier à :

M. MÉCHIN Charles
66 rue de l'Égalité Apt 2305
92130 ISSY-les-MOULINEAUX